



Programme pédagogique

VALEOWORK

Bilan de compétences

Présentation synthétique

Le bilan de compétences permet d'établir un bilan professionnel et humain d'un salarié ou d'un demandeur d'emploi dans le but de cerner les potentialités d'évolution, d'identifier des projets de formation, des projets professionnels et de clarifier un plan de carrière.

Durée et horaires du bilan de compétences

- Durée totale en heures : 24heures
- 6h de travail personnel tutorés

Un calendrier est préalablement établi, d'un commun accord, sur temps de travail ou hors temps de travail.

Public et prérequis

Public : Salariés tous secteurs (y compris les intermittents du spectacle), indépendants, ou demandeurs d'emploi, souhaitant s'orienter, se remobiliser, évoluer dans leur métier, se reconverter... Toute entreprise souhaitant accompagner l'évolution de ses salariés : mobilité, reconversion...

Prérequis :

Aucun prérequis, à l'exception de la motivation et de l'implication, qui sont évaluées lors d'un entretien de positionnement préalable lors de la demande de bilan de compétences.

Objectif pédagogique global

Objectif pédagogique global :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'analyser son parcours, d'identifier ses compétences, ses aptitudes personnelles et ses motivations afin, d'une part, de définir un projet professionnel — et/ou de formation, et/ou ou de VAE — et de préciser les étapes nécessaires à une mise en œuvre stratégique de ce projet ; d'autre part, de développer ses capacités en orientation et de disposer d'une méthodologie et d'outils pour poursuivre seul ses démarches dans le prolongement du bilan de compétences.

Objectifs pédagogiques partiels

1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;
- d) De faire un point sur son parcours professionnel.

2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

- a) Mieux se connaître et donner un sens à sa trajectoire passée
- b) Savoir identifier ses compétences et leur transférabilité dans un autre domaine
- c) Savoir se positionner dans l'entreprise, dans un secteur ou sur le marché de l'emploi
- d) Savoir construire son parcours de formation et d'évolution
- e) Devenir acteur de sa vie professionnelle et sécuriser ainsi son parcours
- f) Clarifier sa carrière professionnelle.
- g) Envisager une reconversion professionnelle.
- h) Anticiper une évolution de carrière.
- i) Envisager une mobilité interne.
- j) Révéler ses compétences, atouts et qualités personnelles et professionnelles.
- k) Redéfinir ses priorités au travail.
- l) Identifier un projet clair et réaliste.
- m) Retrouver sa motivation et son investissement.
- n) Concrétiser ses capacités personnelles et comportementales.
- o) Prendre conscience de nouvelles compétences.
- p) Renforcer sa confiance et estime de soi.

3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes expositives
- Méthodes participatives
- Méthodes actives ou découverte
- Méthodes interrogatives

Moyens pédagogiques

Entretiens individuels et ou collectifs personnalisés à partir de supports pédagogiques et de techniques de créativité :

- Exposé théorique
- Exercices
- Cas pratiques
- Rédaction
- Questionnaire
- Restitution
- Feed-back
- Outils additionnels, selon les cas : jeu, photolangage, etc.
- Techniques de coaching selon une approche systémique.

N° formateur : 76341074634

N° Siret : 87823794000019/ APE 8559B

12 BOULEVARD Victor Hugo 34000 Montpellier – info@valeowork.fr

- Travaux personnels tutorés.
- Préparation des séances, recherches documentaires, appropriation des résultats.
- Réalisation d'enquêtes métiers auprès de professionnels.
- Relation de confiance propice à une réflexion approfondie, un travail collaboratif, des échanges constructifs et impartiaux.
- Respect du secret professionnel et des principes de déontologie liés à l'activité d'accompagnement.
- Grille d'analyse des besoins (RPBDC).
- Grilles d'analyse des compétences acquises et transférables (J.Collins, W.Schutz).
- Méthode d'orientation professionnelle (C.Rogers).
- Tests de personnalité (Jungien, AT,...).
- Entraînement à la communication orale autour du projet.
- Plan d'action (VALEOWORK).
- Plate-forme digitale sécurisée pour les tests.
- En fin de bilan, une synthèse co-construite et confidentielle est remise au bénéficiaire. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Ressources pédagogiques

Un centre de ressources virtuel, accessible en ligne par un code.

<https://www.valeowork.fr/espace-prive/>

Il correspond à tous les exercices que les clients auront à faire ainsi que tout les documents qui se trouve dans Justificatifs du suivi de la formation fournis pour chaque stagiaire

Un accès Internet libre :

- rechercher des fiches métiers
- obtenir des informations précises liées au projet
- répondre à des interrogations du client.
- Accès à l'espace privé du client

Moyens techniques

- Ordinateur connecté à Internet.
- Paperboard.

Modalités pédagogiques

- Le bilan de compétences est en présentiel pour cas de force majeure il peut avoir lieu en distantiel en visio avec Skype.
- Le bilan de compétences peut être en individuel ou en collectif. La phase préliminaire et la phase de conclusion sont en individuelle

Dispositifs d'évaluation pendant le bilan de compétences

- Points réguliers avec le consultant, à partir du livret support
- Rédaction de synthèse et de travaux de recherches
- Entretien sur les travaux réalisés
- Restitution des travaux individuels
- Questionnement oral
- Le formateur estime le niveau de compréhension ou d'acquisition sur la base des reformulations, des échanges, des propos, et des attitudes du stagiaire

N° formateur : 76341074634

N° Siret : 87823794000019/ APE 8559B

12 BOULEVARD Victor Hugo 34000 Montpellier – info@valeowork.fr

Dispositifs d'évaluation du bilan de compétences

- Un compte –rendu et un questionnaire après chaque séance
- Une évaluation à mi-parcours.
- Questionnaire d'évaluation « à chaud » rempli par le bénéficiaire.
- Questionnaire d'évaluation « à froid » rempli par le bénéficiaire.
- Synthèse à l'issue du bilan, en respect de la législation. Des documents de travail et une synthèse (éditée en un seul exemplaire) sont remis à l'unique intéressée(le bénéficiaire du bilan). La décision de transmission de tout ou partie du document de synthèse à un tiers lui appartient entièrement.
- Etat d'avancement du projet et des difficultés rencontrées 6 mois après la fin du bilan

Justificatifs du suivi de la formation fournis pour chaque stagiaire

- L'attestation de formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de l'action de formation.
- Feuille d'émargement
- Charte d'engagement
- Espace privé de suivi
- Résultats des tests de personnalité
- Résultat test d'identification du parcours professionnel/personnel et des perspectives.
- Exemplaire des compétences identifiées
- Exemplaire des travaux personnels effectués
- Plan d'action
- Synthèse du bilan de compétences
- Si nécessaire liste des contacts et des informations recueillis, concerné par le plan d'action

Itinéraire pédagogique

1. PHASE PRÉLIMINAIRE

Un entretien individuel préalable d'information (sans engagement), afin de :

- rencontrer le coach qui accompagne durant toute la durée de votre bilan de compétences,
- exprimer vos besoins et objectifs,
- s'informer sur nos différents formats de bilan (format, modalités, coût...),
- présenter le processus d'accompagnement, le cadre, les règles et les outils, notre méthode.

2. PHASE D'INVESTIGATION

Analyse de votre personnalité

Identifier ce qui a motivé les choix importants, les dynamiques de vie (ancrages). Identifier les freins et limites. Histoire de la vie professionnelle et de la « connaissance de soi ». Apprendre à mieux connaître sa personnalité et son mode de fonctionnement. Identifier les besoins personnels et professionnels.

Vie professionnelle et extraprofessionnelle

N° formateur : 76341074634

N° Siret : 87823794000019/ APE 8559B

12 BOULEVARD Victor Hugo 34000 Montpellier – info@valeowork.fr

- identifier des compétences, détailler ses expériences : contexte, environnement de travail, missions, résultats, compétences acquises, identifier son environnement professionnel préférentiel,
- analyser ses valeurs, de ses passions, de ses intérêts,
- identifier ses réussites ainsi que les causes de ses insatisfactions,
- trouver les pistes d'amélioration permettant de progresser.

3. PHASE DE DÉFINITION ET DE RÉALISATION DU PROJET PROFESSIONNEL INDIVIDUEL

- définition du projet professionnel,
- identification des caractéristiques principales, plusieurs pistes de projet,
- réalisation d'enquêtes métiers auprès de professionnels et d'acquérir une connaissance plus concrète de la réalité des pistes de projet retenues,
- analyse des le résultat des enquêtes avec le consultant,
- formulation d'un projet professionnel (secteur et/ou filière, contenu de métier et/ou d'activité, environnement de travail...) et identification de ses points d'appui.

Synthèse et stratégie de mise en œuvre du projet

- plan d'action permettant de concrétiser son projet.

4. PHASE DE SUIVI

Suivi individuel à 6 mois sous forme d'entretien individuel (en présentiel, en visiophonie, par téléphone ou mail).

PHASE D'ENTRETIEN PRÉLIMINAIRE

Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> - rencontrer le coach qui accompagne durant toute la durée de votre bilan de compétences, - s'informer sur nos différents formats de bilan (format, modalités, ...), - définir et analyser la nature des vos besoins. - informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre, - informer des modalités Pédagogiques, - Liste des intervenants avec leur titre et compétences, - vérifier que le bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan notamment si ce bilan est prescrit et cofinancé par l'entreprise.
Les outils	<ul style="list-style-type: none"> - La plaquette Valeowork - grille de recueil des besoins et analyse partagée. - Programme pédagogique - Synthèse de l'entretien
Durée	<ul style="list-style-type: none"> - 2 heures

PHASE D'INVESTIGATION

Atelier 1

Objectif	Identification de son parcours professionnel Avantage et inconvénient . Positionnement par rapport à son parcours professionnel et personnel. Positionnement par rapport à son état de santé mental et physique.
Les outils	Règles Exercices de positionnement
Durée	2h30

Atelier 2

Objectifs	Avoir une meilleure connaissance de soi même, de son mécanisme comportemental et de son mode de communication professionnel et personnel. Mettre en avant ses atouts. Meilleure connaissance de son mode d'action professionnel et personnel
Outils	Test Exercices Questionnements support
Durée	2h30

Atelier 3

Objectifs	Vous serez de faire un point sur son parcours de vie professionnel et personnel. D'identifier ses intérêts, ses forces et ses axes d'améliorations. De faire un point sur sa santé. Renforcer sa confiance en soi même. Sera capable de se remobiliser.
Outils	Test Apports Exercices de représentation Questionnements
Durée	2h30

Atelier 4

Objectif	Vous serez capable d'avoir une meilleure connaissance de votre personnalité. Vous serez capable de prendre conscience de sa posture face à sa vie professionnelle. Sera capable de lever des freins et des limites qui vous empêche d'avancer.
Les outils	Exercices de positionnement Test
Durée	2h30

Atelier 5

Objectifs	Vous serez capable de renforcer votre motivation, d'identifier de ce qui a du « sens » personnellement et professionnellement, votre moteur d'action. De mettre en place des actions liées à votre objectif. Se repositionner. D'identifier des formations ou VAE.
Outils	Exercices, questionnements, jeux
Durée	2h30

Atelier 6

Objectifs	Vous serez capable d'identifier vos besoins et vos valeurs, comme levier de motivation en prenant en compte votre santé et vos capacités, de commencer à élaborer un projet professionnel. Sera capable de se projeter sur un métier ou dans un nouveau poste.
Outils	Exercices Questionnements Fiche métier
Durée	2h30

Atelier 7

Objectifs	Vous serez capable de déterminer vos points forts, vos compétences. De découvrir de nouvelles compétences sur lesquelles vous appuyer. D'améliorer votre posture dans la recherche d'emploi. D'identifier des formations éventuellement et de prendre un compte vos compétences transférable.
Outils	Exercices questionnement, apport Support de compétences.
Durée	2h30

Atelier 8

Objectifs	A l'issue de l'atelier le stagiaire sera capable valider son projet personnel et professionnel <ul style="list-style-type: none">- Projeter un retour à l'emploi- Mieux vous repositionner- Trouver un équilibre de vie personnel et professionnel- Identifier clairement votre projet
Outils	Questionnaire, apport, exercices.
Durée	2h30

Phase de conclusion

Objectif	Vous serez capable d'expliquer les principales étapes de mise en œuvre de votre objectif professionnel et personnel en pérennant en compte vos capacités physique et mentales.
outils	<ul style="list-style-type: none">- Restitution d'un document de synthèse personnalisé et co-rédigé- Formalisation du plan d'action concret
durée	2h00

Phase de suivi à 6 mois

objectifs	Vous permettra de : <ul style="list-style-type: none">- faire le point sur la réalisation de votre objectif professionnel et personnel.- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.
outils	questionnements
durée	2h00

Déontologie

Secret professionnel

Conformément à l'article 226-13 du Code Pénal, l'opérateur de bilan de compétences est soumis au secret professionnel auquel il est tenu est le socle de la relation de confiance qui l'unit au bénéficiaire.. Ce principe déontologique fort s'étend à tout ce qui est porté à la connaissance du consultant dans l'exercice de sa profession. Sont secrètes les informations suivantes : - les confidences écrites ou orales ; - les entretiens téléphoniques ; - les informations relatives aux tiers. De même, tous les faits relevant de la vie privée de l'intéressé sont de nature secrète.

Le devoir de discrétion et l'obligation de confidentialité du consultant en bilan de compétences

Les opérateurs du bilan de compétences sont soumis à un devoir de discrétion et de confidentialité. La discrétion se réfère aux informations, aux faits et aux documents clients dont le professionnel prend connaissance à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. À noter que le consultant garde comme confidentiels les documents produits durant le bilan de compétences. Afin de protéger le bénéficiaire du bilan, les résultats détaillés ainsi que le document de synthèse sont la propriété exclusive du bénéficiaire. Ces données peuvent être transmises à un tiers uniquement avec le consentement écrit du bénéficiaire comme l'indique l'article L6313-10 du Code du Travail.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les contacts

L'intervenant : Esmeralda Verolme mail : e.verolme@valeowork.fr

Responsable pédagogique : Esmeralda Verolme mail : adm.valeowork@gmail.com

L'administratif : Esmeralda Verolme mail : adm.valeowork@gmail.com

Responsable Handicap : Christophe Grotti mail ; c.grotti@valeowork.fr